

DELIBERATION 001/2024

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

CCAS DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
28/03/2024

Date de l'affichage :
28/03/2024

En exercice : 12
Présents : 9
Absents : 3
Pouvoirs : 2

OBJET :

**APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF 2023
- CCAS -**

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 23/04/2024

ID : 060-216003830-20240412-CCASDELIB001_24-DE

S²LOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS

L'an deux mil Vingt-quatre, le douze du mois d'Avril

Le CCAS dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de Isabelle DUBUT

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Nadège LECLERC, Katia BOQUET, Véronique ROHR, Danièle GODDYN, et Messieurs Joël BARRIER, Hervé MARTIN et Francis DELABY.

Absents/ Excusés : Mesdames Servane CARON, Aurélie LEVÉQUE et Suzanne COUROUBLE.

Pouvoirs: Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Danièle GOODYN et Madame Suzanne COUROUBLE donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY.

Madame La Présidente présente les résultats suivants :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	18 020. 55 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	1 944.75 €
Résultat de clôture de fin d'année 2023 EXCEDENTAIRE	19 965. 30 €

Après avoir pris part à la discussion Madame la Présidente, Isabelle DUBUT quitte la salle de réunion pour ne pas prendre part au vote et laisse la place au doyen d'âge, **Madame Nadège LECLERC** qui préside la séance afin de soumettre au vote le compte administratif du CCAS de l'exercice 2023.

Le Compte Administratif du CCAS de l'exercice 2023 est adopté puis approuvé à l'unanimité par les membres du CCAS.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,
Francis DELABY



Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 12/04/2024

La Présidente,

Nadège LECLERC